

Publié le 29 juin 2009

Ports de plaisance : Manque d'anneaux et soucis d'environnement

Avec son exceptionnelle façade maritime, la France manque d'anneaux pour les plaisanciers. Il faut donc élever les capacités d'accueil des ports, voire en construire de nouveaux. Ce qui n'est pas simple, surtout si l'on a le souci de l'environnement.



La France, on le sait, a le littoral le plus étendu d'Europe. Une aubaine pour les plaisanciers, mais un casse-tête pour nombre de ports qui sont submergés par les demandes. On dénombre près de 170 000 places à flot en France avec une augmentation constante qui touche parfois des problèmes particuliers comme ceux de la grande plaisance. La possibilité limitée d'extension des ports et les créations (1 200 places, dont 100 à sec, entre 2007 et mi-2008) ne répondent pas à la demande.

Le ministère du Développement durable, qui vient de lancer le Grenelle de la mer, veille particulièrement au sujet et a confié à Yves Gauthier, inspecteur général des ponts et chaussées, une mission afin d'aider au développement dans le respect de l'environnement. Dans ses conclusions, le rapporteur met en cause « la complexité des procédures donc leur longueur » dans la construction des ports. Il note qu'une « concertation prise très à l'amont d'un projet n'est pas une garantie absolue de réussite » et s'inquiète des « problèmes d'environnement et particulièrement ceux qui ont trait à la qualité des eaux ».

Dans ce contexte difficile, plusieurs Epl ont apporté leurs réponses d'entreprises publiques. La [Sopab](#) a inauguré cette année un nouveau port de plaisance de 575 anneaux sur une ancienne zone

militaire de Brest, portant les capacités d'accueil du port breton à 2 200 places. La [Sagemor](#) qui gère 8 900 places sur plusieurs ports du Morbihan recense une liste d'attente de 10 000 bateaux. La demande s'accroissant l'été, la Sem a tout simplement mis en place un Passeport Morbihan qui lui permet de gérer le trafic en temps réel et d'obtenir l'annonce des départs des plaisanciers. Elle a également développé le stationnement à sec, comme la [Semovim](#) de Martigues, pionnière en la matière qui a porté sa capacité d'accueil à sec à 1 000 places avec un service gratuit de pompage des eaux grises et noires. La société a également mis en place une unité pour la déconstruction et la dépollution des bateaux en fin de vie.

Enfin les Epl se préoccupent des services offerts aux plaisanciers. La [Sodéal](#), Sem gestionnaire des ports d'Agde, deuxième port de Méditerranée avec 3 300 anneaux, a ainsi généralisé le WiFi, la vidéosurveillance et l'accueil pour la grande plaisance. Elle a également pensé à l'environnement en mettant en place une déchetterie, le tri sélectif, et là encore, la récupération des eaux noires.

Par Marie-Anne RAMAZZINA